

Les Roches de Condrieu, le 05 octobre 2022

2, rue Simone Veil - 38370 Les Roches de Condrieu
Tél. 04 74 56 56 00 • Fax. 04 74 56 56 05
http://www.lesrochesdecondrieu.com
mairie@lesrochesdecondrieu.com

Madame, Monsieur,

La zone bleue envisagée en 2020 a été rendue opérationnelle le 1<sup>er</sup> octobre 2022. Elle ne concerne que l'intérieur de la Place Charles de Gaulle et non son extérieur afin de conserver un nombre de places suffisant pour répondre aux besoins des riverains n'ayant pas de garage.

Ces places sont, semble-t-il, prises d'assaut les matins par les usagers de la SNCF tout comme l'était l'ensemble de la place avant le 1<sup>er</sup> octobre (voir l'aspect de la place depuis le 1<sup>er</sup> octobre). Il appartient donc à chacun de s'organiser afin d'occuper les zones de stationnement non règlementées.

Par ailleurs, l'institution de titres de stationnement ne pourra être envisagée que si le retour sur expérience en prouve la nécessité car cela engendrera la mise en place d'une régie communale de recettes, l'occupation du domaine public ne pouvant être gratuite.

Je reste à votre disposition pour en parler lors de ma permanence du jeudi ouverte à tous entre 16h30 et 17h30.

Recevez mes salutations dévouées.

La Maire

Isabelle DUGUA

